

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0025726

143232

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3208 Société : Royal air maroc
 Actif Pensionné(e) Autre : retraite
 Nom & Prénom : DR IS BEN JELLOUN
 Date de naissance : 07/03/1951
 Adresse : HAY AL WALAA 1 IMM. LA 18 SECT. 2
CASA SID. NOU MEY
 Tél. : 0674973061 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

 Date de consultation : / /
 Nom et prénom du malade : CHAKIR Hafsa Age:
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie :
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / /

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :


RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/11/22	CS		300000 200000 500000	DR MOHAMED DAKHCH SPECIALISTE EN MEDECINE INTERNE HAY MOHAMMADIE AV. C IMM. 10 - N°1, CASABLANCA MOHAMED DAKHCH MEDECINE INTERNE

17 NOV 2022

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	03-11-2022	184.40
	17/11/22	26.10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

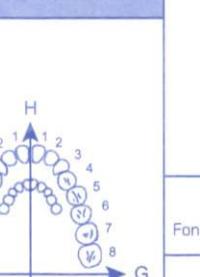
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
D	25533412 21433552
	00000000 00000000
	00000000 00000000
	35533411 11433553

(Création, remont, adjonction)

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE	CŒFFICIENT DES TRAVAUX <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>																
	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">H</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">25533412</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">00000000</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 5px;"><hr/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">00000000</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">35533411</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 5px;"><hr/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">B</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">G</td> </tr> </table>	H	G	25533412	21433552	00000000	00000000	<hr/>		00000000	00000000	35533411	11433553	<hr/>		B	G	MONTANTS DES SOINS <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>
H	G																	
25533412	21433552																	
00000000	00000000																	
<hr/>																		
00000000	00000000																	
35533411	11433553																	
<hr/>																		
B	G																	
D	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	DATE DU DEVIS <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>																
B		DATE DE L'EXECUTION <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>																

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste en Médecine Interne

Ancien Médecin du C.H.U

IBN ROCHD

Rhumatologie - Maladies du sang

Ex - Chef du Service de Médecine
à l'Hôpital Bouafi

دكتور محمد الضخ

اختصاصي في الطب الباطن
طبيب سابق بمستشفى ابن رشد
أمراض المفاصل - الأمراض الدموية
(الروماتيزم)

رئيس سابق بقسم مصلحة الطب
بمستشفى محمد بو الوافي

AB/15

Mme Habiba

CHAKIL

Casablanca, le : 03 NOV 2022 الدار البيضاء، في

PPV: 47,90 DH

37.7002

Defosuedrol



(rec) (Edu)

47.90

DEFAX 600



per

30.00

Ixadol 9



- 1/2 - 1/2 - 1/2 opz

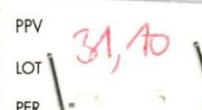


31.10

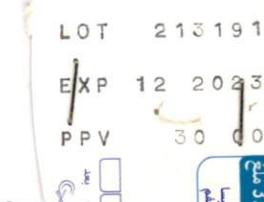
Clofex 50



1/2 opz



Dr MOHAMED DAKHCH
SPECIALISTE EN MEDECINE INTERNE
HAY MOHAMMADI
AV. C, IMM. 10 INT, CASABLANCA
TEL: 022 62 01 95



Dr. Mohamed DAKHCH

Spécialiste en médecine interne

Ancien Médecin du C.H.U

IBN ROCHD

Rhumatologie - Vascularités - Maladies du sang

Ex. Chef du Service de Médecine

à l'Hôpital Bouafi

الدكتور محمد الخشن

اختصاصي في الطب الباطن

طبيب سابق بمستشفى ابن رشد

أمراض المفاصل - الأمراض الدموية

(الروماتيزم)

رئيس سابق بقسم مصلحة الطب

بمستشفى محمد بوافي

Cabinet de Médecine Interne
Dr. DAKHCH
Hay 10
Imm. 10
Tél. 62.01.95

Casablanca, le : 17 NOV 2022

الدار البيضاء، في



Pharmacie SAHNOOUN
Dr. Fatiha SAHNOOUN
Bd. Med Zaffad Hay Al Wadha Km.11
Tél: 0522 70 16 00 - INE: 092051762

Dr MOHAMED DAKHCH
SPECIALISTE EN MEDICINE INT.
HAY MOHAMMADI
AV. C, IMM. 10 - M7, CASABLANCA
TEL: 0522 62 01 95

AVENUE "C" IMM. 10 HAY MOHAMMADI - CASABLANCA - Tél. : 05 22 62 01 95

Email : dr.dakhch.med@gmail.com

Hostacortin® H

Principe actif : Prednisolone

COMPOSITION

Chaque comprimé contient 5 mg de prednisolone

PROPRIETES

Les glucocorticoïdes physiologiques (cortisone et hydrocortisone), sont des hormones métaboliques essentielles. Les corticoïdes synthétiques, incluant l'Hostacortin H, sont utilisés principalement pour leur effet anti-inflammatoire; ils diminuent la réponse immunitaire ; leur effet métabolique et de rétention sodée est moindre que celui de l'hydrocortisone.

INDICATIONS

Les corticoïdes synthétiques sont utilisés principalement pour leur effet anti-inflammatoire sauf dans les cas où le pronostic vital du patient est en jeu, ce qui impose l'installation d'une corticothérapie par voie parentérale.

Affections ou maladies :

- Allergiques :

Etats allergiques sévères, certaines urticaires gênantes, oedème de Quincke.

- Dermatologiques :

Pemphigus, pemphigoïde bulleuse, lichen plan, hématodermies, certaines formes de toxidermie, d'eczéma et d'affections bulleuses.

- Digestives :

Hépatite chronique active auto-immune avec ou sans cirrhose.

Poussée évolutive de la rectocolite hémorragique et de la maladie de Crohn.

- Hématologiques :

Purpuras thrombocytaires idiopathiques (auto-immuns) ;

Anémies hémolytiques auto-immunes ;

Erythroblastopénies chroniques de l'adulte et de l'enfant ;

En association avec diverses chimiothérapies dans de nombreux protocoles du traitement d'hémopathies malignes essentiellement lymphoïdes.

- Néoplasiques :

Comme traitement palliatif des leucémies et des lymphomes, du myélome multiple et de nombreux cancers. Comme traitement anti-émétique au cours des traitements immuno-dépresseurs.

- Néphrologiques :

Certains syndromes néphrotiques.

- Rhumatologiques :

Rhumatisme articulaire aigu,

Certaines arthrites et polyarthrites.

- Respiratoires :

Certaines formes d'asthme.

CONTRE-INDICATIONS

Ceux sont celles de la corticothérapie générale, en particulier tout état infectieux ou mycosique non contrôlé par un traitement spécifique ; infection avec varicelles et certaines virus en évolution, et simplex ; ulcère gastroduodénal évolutif et après une vaccination (8 semaines après vaccination de BCG ; mycose s

EFFETS SECONDAIRES

Ils sont surtout à craindre lors d'un traitement.

- Désoxydes hydro électrolytiques :

Hypokaliémie, rétention hydrosodée

- Troubles endocriniens et métaboliques :

Syndrome de Cushing (obésité prédictive de la sécrétion d'ACTH ; atrophie gonadique, de l'organisme et par la même amélioration réversible ; manifestation d'un diabète de sécrétion d'hormones sexuelles.

Hostacortin H

imés à 5 mg

PPV 21.70 DH
LOT L454 PER 04/23

Hostacortin H
Prednisolone



6 118000180411